

## **Quel littoral à l'horizon 2050 ? Un exercice de prospective participative en Languedoc-Roussillon**

Régis Morvan, Hélène Rey-Valette, Olivia Delanoë, Nacima Baron-Yelles,  
Catherine Bernié-Boissard, Cassandre Dewintre, Claude Allet

► **To cite this version:**

Régis Morvan, Hélène Rey-Valette, Olivia Delanoë, Nacima Baron-Yelles, Catherine Bernié-Boissard, et al.. Quel littoral à l'horizon 2050 ? Un exercice de prospective participative en Languedoc-Roussillon. Futuribles, Association Futuribles, 2013, p. 48-70. hal-00960562

**HAL Id: hal-00960562**

**<https://hal-enpc.archives-ouvertes.fr/hal-00960562>**

Submitted on 28 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Quel littoral à l'horizon 2050 ?

UN EXERCICE DE PROSPECTIVE PARTICIPATIVE  
EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

PAR RÉGIS MORVAN, HÉLÈNE REY-VALETTE, OLIVIA DELANOË,  
NACIMA BARON-YELLÈS, CATHERINE BERNIÉ-BOISSARD,  
CASSANDRE DEWINTRE ET CLAUDE ALLET <sup>1</sup>

*De 2010 à 2012, la DREAL et la préfecture de la région Languedoc-Roussillon ont lancé un exercice de prospective sur l'avenir du littoral régional à l'horizon 2050. Cet article rend compte de cet exercice, fondé sur une démarche participative coanimée par les services de l'État et un groupe de chercheurs. Après un bref rappel du contexte dans lequel fut lancé l'exercice, les auteurs présentent la démarche suivie (choix et hiérarchisation des variables structurantes, construction des micro et des macroscéarios). Ils analysent ensuite les aspects partenariaux et participatifs de cette démarche : relations avec le comité de pilotage, coconstruction des scénarios, profil des participants. Enfin, ils présentent les résultats qui en ont découlé au travers, d'une part des cinq scénarios élaborés sur l'avenir du littoral Languedoc-Roussillon à l'horizon 2050 ; d'autre part des apprentissages et de l'impact de la démarche sur les participants, évalués à partir d'une enquête menée a posteriori auprès des acteurs impliqués — enquête dont les résultats témoignent de la perception très positive de cette démarche prospective collaborative et des dynamiques que celle-ci a pu contribuer à développer chez un certain nombre d'entre eux. S.D. ■*

---

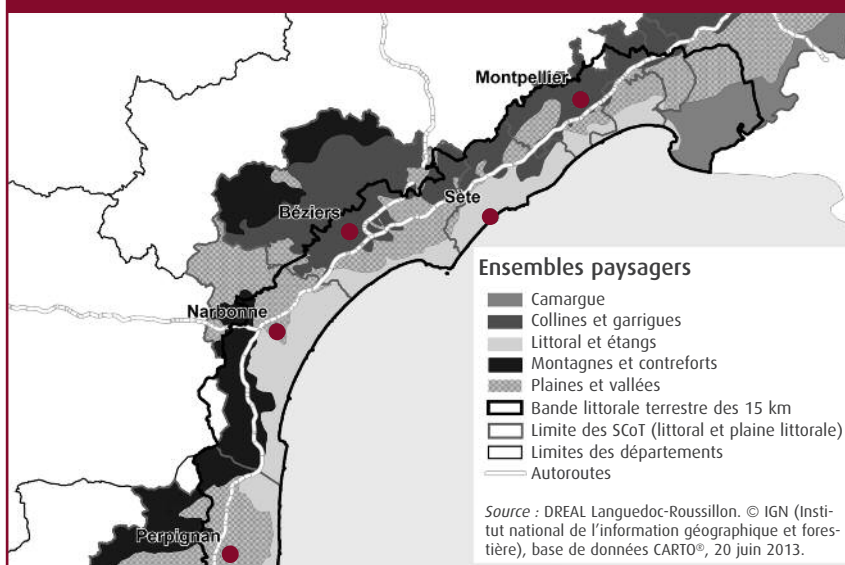
1. Les institutions d'origine des auteurs, qui constituent l'équipe-projet de cet exercice, sont les suivantes : Régis Morvan, DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) Languedoc-Roussillon ; Hélène Rey-Valette, université Montpellier I ; Olivia Delanoë, INEA (Ingénieurs-conseil, nature, environnement, aménagements) ; Nacima Baron-Yellès, université Paris-Est-Marne-la-Vallée ; Catherine Bernié-Boissard, université Montpellier III ; Cassandre Dewintre, université Montpellier III ; Claude Allet, Allisten Management.

Plutôt qu'une posture passive ou seulement réactive, la prospective offre la possibilité d'avoir une attitude « préactive (se préparer à un changement anticipé) et proactive (agir pour provoquer un changement souhaitable <sup>2</sup> ») pour anticiper et accompagner le changement. Dans cet esprit, compte tenu de la vulnérabilité et des enjeux croissants des territoires littoraux, la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) Languedoc-Roussillon et la préfecture de région, dans le cadre d'un financement PUCA <sup>3</sup>, ont mis en œuvre, de 2010 à 2012, une démarche de prospective participative à l'échelle du littoral du Languedoc-Roussillon.

Cet article a pour objet de rendre compte de cet exercice participatif en explicitant la démarche et ses résultats. Au-delà des scénarios produits, nous mettrons l'accent sur les interactions et les apprentissages que cette démarche a permis, identifiés à travers une enquête *a posteriori* auprès des participants.

Tout d'abord, le littoral fait assez peu, en France, l'objet d'une prospective à une échelle « méso », c'est-à-dire intermédiaire entre le niveau local et le niveau national. Un état des lieux de la recherche récente sur ce thème permet de citer cependant quelques points de repères. Outre la parution d'un rapport de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action

Carte 1 — Les paysages sur le littoral de la région Languedoc-Roussillon



2. JOUVENEL Hugues (de), « La démarche prospective. Un bref guide méthodologique », *Futuribles*, n° 247, novembre 1999, p. 47-68.

3. PUCA : plan urbanisme construction architecture, du ministère en charge du développement durable, qui subventionne des programmes de recherche-action, créateurs de passerelles entre le monde de la recherche et celui des institutions et entreprises.

régionale) en 2004 <sup>4</sup>, l'organisation d'un colloque national « Prospective du littoral, prospective pour le littoral », en 2005, a constitué un premier moment fort. Il a permis de donner une visibilité au concept de « gestion intégrée des zones côtières » (GIZC), nouveau paradigme dans l'élaboration des politiques publiques sur le littoral <sup>5</sup>. Au même moment, les experts mandatés par le Plan bleu ont proposé une approche originale des enjeux à l'échelle du littoral méditerranéen <sup>6</sup>, et au Royaume-Uni, une démarche intéressante était lancée sur la côte du Dorset <sup>7</sup>. Toutefois, les spécialistes s'accordent à considérer que les démarches en prospective littorale à l'échelle régionale ou suprarégionale sont peu nombreuses, et que le caractère transdisciplinaire de l'objet littoral <sup>8</sup> est un obstacle au renforcement de la communauté scientifique sur cet objet. Enfin, cet exercice confirme tout l'intérêt de l'appropriation et de la mutualisation des politiques publiques afin de relever un des nouveaux défis du XXI<sup>e</sup> siècle : le renforcement et la mise en œuvre de nouvelles politiques de développement durable <sup>9</sup>.

La démarche de prospective du littoral proposée en Languedoc-Roussillon trouve, dans ce panorama assez rare, tout son intérêt. Elle se positionne sur une façade maritime soumise à des enjeux très critiques : valeur environnementale très forte, notamment en termes de biodiversité ; vulnérabilité accrue au changement climatique, en particulier du fait du risque de submersion lié à la montée du niveau de la mer... La réflexion s'inscrit dans une enveloppe

### PRINCIPES DE LA LOI LITTORAL

Face à la concentration croissante d'activités et au développement urbain des régions côtières, la loi Littoral — relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral — du 3 janvier 1986 établit quatre objectifs :

- ▶ Préserver les espaces rares, sensibles, et maintenir les équilibres écologiques.
- ▶ Gérer de façon économe la consommation d'espace due à l'urbanisation et aux aménagements touristiques.
- ▶ Ouvrir plus largement le rivage au public.
- ▶ Accueillir en priorité sur le littoral les activités dont le développement est lié à la mer.

R.M.

4. BOUYER Christine (sous la dir. de), *Construire ensemble un développement équilibré du littoral*, Paris : La documentation Française, 2004.

5. REY-VALETTE Hélène et LAFON Xavier, « La gestion intégrée des zones côtières : construction nécessaire de nouveaux référentiels pour la gestion du littoral ? », in Xavier LAFON et Sébastien TREYER (sous la dir. de), *Agir ensemble pour le littoral. Mobilisations scientifiques pour le renouvellement des politiques publiques*, Paris : La documentation Française (L'Environnement en débat), 2009, p. 21-32.

6. BENOIT Guillaume et COMEAU Aline (sous la dir. de), *Méditerranée. Les perspectives du Plan bleu sur l'environnement et le développement*, La Tour d'Aigues : éd. de l'Aube, 2005.

7. HUGGINS Robert, « Une approche prospective de la gestion côtière du Dorset », Paris : DATAR, communication au séminaire « Prospective info : littoral et montagne, inventer une prospective pour des espaces singuliers », 26 janvier 2006.

8. LAFON Xavier et TREYER Sébastien (sous la dir. de), *Agir ensemble pour le littoral*, op. cit.

9. MORVAN Régis, *Environnement et politiques locales : un nouveau défi ?*, Paris : éd. Johanet, 2006.

territoriale élargie à l'ensemble de la plaine littorale, c'est-à-dire au-delà des communes de front de mer et d'étang (communes concernées par l'application de la loi Littoral).

L'objectif est en effet de tenir compte des liens fonctionnels entre le littoral et la plaine, qui concentre les grandes infrastructures de transport et les grandes agglomérations de la région (Montpellier, Nîmes, Béziers, Narbonne, Perpignan) dont l'influence sur les décisions d'aménagement du littoral est déterminante. Au total, le territoire étudié couvre le périmètre de neuf SCoT (schémas de cohérence territoriale), 33 EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) — communautés d'agglomération et communautés de communes — et 375 communes (dont 54 communes littorales).

La feuille de route confiée par l'acteur public pilote de la démarche prospective était de susciter les débats et de faciliter les échanges entre les acteurs locaux « grenelliens <sup>10</sup> » (collectivités locales, « socioprofessionnels <sup>11</sup> », scientifiques, associations, État) de manière à coconstruire des visions du littoral du Languedoc-Roussillon à l'horizon 2050. Au fil des ateliers, les participants ont affirmé le besoin de travailler non seulement sur ces visions du futur, mais sur les chemins permettant d'y parvenir. Cela a permis d'offrir une dimension opérationnelle à l'exercice de prospective. Cette interaction forte entre la vision prospective et l'action territoriale n'est pas nouvelle dans cette région. Le Languedoc-Roussillon possède une forte tradition de planification (mission Racine, 1963) et les structures publiques sont toujours soucieuses, sur cette bande littorale, de promouvoir une vision stratégique de moyen terme (c'est le cas de la mission Littoral à la préfecture). L'exercice de prospective 2010-2012 a donc pu s'appuyer sur cette « culture régionale de l'anticipation » et recruter des participants issus de cercles professionnels très différents. L'équipe-projet chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de la démarche est non seulement pluridisciplinaire, mais a associé aussi des experts de statut et de culture différents (universitaires, bureau d'études et agent de l'État). Le comité de pilotage a rassemblé des élus du littoral et des représentants des services de l'État, des collectivités, des professionnels et d'associations. Enfin, l'organisation des ateliers a regroupé des acteurs territoriaux très diversifiés sociologiquement.

La première partie de cet article expose la structure générale de la démarche, la deuxième se concentre sur la méthode participative, et la troisième partie présente les résultats du travail accompli, en insistant sur les bénéfices immatériels en termes d'apprentissages des participants.

---

10. En référence au Grenelle de l'environnement, processus participatif lancé en 2007 en France, visant à prendre des décisions de long terme en matière d'environnement et de développement durable, ayant notamment débouché sur deux séries de lois (Grenelle I en juin 2009, et Grenelle II en juillet 2010) (NDLR).

11. Au sens du Grenelle, cette catégorie (« collèges ») concerne les entreprises au sens large (agriculture, pêche, bâtiment, services, etc.) et leurs représentants (notamment les chambres de commerce et d'industrie) (NDLR).

## La construction d'une démarche de prospective littorale

### Élaboration et hiérarchisation d'une série de variables

Parmi les nombreuses méthodes existantes — l'approche Delphi, l'étude des stratégies d'acteurs (Mactor)<sup>12</sup>... —, le choix de travail qui a été fait est celui de l'analyse morphologique qui consiste, à partir des hypothèses identifiées pour les variables jugées déterminantes, à construire des scénarios. Un scénario décrit une suite d'événements conduisant à un futur possible dont il fournit les caractéristiques. Selon les variables et les hypothèses retenues, on peut évidemment bâtir plusieurs scénarios, et donc présenter une série de futurs possibles.

Le littoral étant un territoire d'interface complexe, une quarantaine de variables ont été identifiées et regroupées, pour la facilité technique, en trois thèmes fédérateurs (appelés « composantes », C) : ressources et économie ; aménagement ; gouvernance et résilience du littoral. Le tableau 1 (*infra*) fournit la liste de ces variables et la logique de leur regroupement. La composante « Ressources et économie » a été subdivisée en trois sous-composantes : « Ressources et potentiels de valorisation », « Piliers de la structure productive du littoral » et « Capacité d'adaptation et d'innovation des structures productives ». Une fiche de synthèse a été rédigée pour chaque variable selon un même format (définition de la variable, rétrospective sur les 20 à 40 dernières années), prospective (comment et par l'action de qui la variable est-elle susceptible d'évoluer) et définition de trois hypothèses d'avenir. Ce travail d'analyse des variables et d'identification des hypothèses a été réalisé par le groupe-projet.

### Construction des micro et des macros scénarios

Chacun des trois thèmes a donné lieu à un atelier de travail collectif qui s'est déroulé sur une journée complète, en faisant alterner des séances plénières et des groupes de travail<sup>13</sup>. Selon les ateliers, les participants ont été invités à analyser et valider les documents préparés, construire des hypothèses ou des scénarios, proposer des actions. Après chaque atelier, un livret de restitution a été préparé par l'équipe-projet, et soumis à la lecture des participants et à la validation du comité de pilotage<sup>14</sup>. Au final, 18 micro-scénarios ont été coconstruits.

12. GODET Michel, *Manuel de prospective stratégique. Tome 2, L'Art et la méthode*, 2<sup>e</sup> éd., Paris : Dunod, 2004.

13. À chaque atelier, les participants ont été répartis dans trois salles et, dans chaque salle, en plusieurs tables de travail réunissant chacune sept personnes, en moyenne, issues des différents collèges (État, collectivités locales, recherche, associations et bureaux d'études, socioprofessionnels).

14. Ces quatre livrets sont accessibles à l'adresse Internet de la DREAL Languedoc-Roussillon : <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/prospective-r1072.html>. Pour toute information sur cette démarche, consulter ce site Internet, bandeau « Mer et littoral », rubrique « Prospective littorale ».

**Tableau 1 — Liste des variables retenues**

Ressources et économie			Aménagement (C4)	Gouvernance (C5)
Ressources et potentiels de valorisation (C1)	Grands piliers de la structure productive (C2)	Capacité d'adaptation et d'innovation (C3)		
Ressources en espace	Construction et BTP Tourisme Agriculture Ports et activités portuaires Pêche Cultures marines Industrie	Recherche Innovation Capital humain, formation Consommation durable Services, tertiarisation de l'économie	Dynamisme démographique	Acteurs publics, échelles de gouvernance
Concurrence foncière			Transport des personnes	Outils règlementaires
Biodiversité et paysage			Mobilités locales	Outils financiers
Ressources énergétiques			Transport des marchandises	Transversalité, gestion intégrée
Ressources en eau			Mise en œuvre de la loi Littoral	Acteurs privés, poids de la société civile
Emploi, revenus, conditions de vie			Solidarité des territoires	Portage de projets communs
Ressources financières			Urbanité et modes de vie	Évaluation et amélioration continue
			Périurbanisation	Citoyenneté et dynamique associative
	Nouvelles formes urbaines	Accès et gestion de l'information		
	Influences externes sur l'aménagement	Assurance		
		Vulnérabilité et capacité d'adaptation		

La combinaison de ces microscénarios a ensuite permis d'établir, lors du dernier atelier, cinq macroscénarios de synthèse qui constituent donc le résultat final de la démarche. Compte tenu de l'importance des informations contenues dans les microscénarios, il était difficile de demander aux participants, dont la plupart n'avaient pas participé aux ateliers précédents, de s'approprier le contenu de ces microscénarios. De façon à faciliter le caractère participatif, un effort particulier de préparation a donc été fourni à ce niveau. L'équipe-projet a en effet établi des cartes de synthèse <sup>15</sup> pour chacun des 18 microscénario (graphique 1, *infra*). Les participants devaient construire les macroscénarios en rassemblant cinq de ces cartes (une par composante). En outre, la restitution d'une démarche menée en parallèle par le groupe-projet, en collaboration avec une classe de première ES (économique et sociale) du lycée Joffre de Montpellier, a permis d'enrichir les débats en apportant la vision que des jeunes avaient quant au futur du littoral <sup>16</sup>.

15. Ces cartes étaient de format demi-A5, plastifiées et dotées d'un *scratch* au verso de façon à pouvoir être disposées sur un présentoir de bois préparé pour faciliter l'assemblage des microscénarios. En couleur selon les composantes et sous-composantes, elles étaient composées d'un texte de synthèse reprenant les orientations clefs du microscénario, et d'une image emblématique illustrative de la tendance du microscénario.

16. Monsieur Vincent Lahondère et ses élèves ont choisi de travailler à l'échelle de l'étang de Thau et ont effectué une visite préalable pour sensibiliser les élèves aux problématiques du littoral.

Cet apport original a été très apprécié des participants. Enfin, à l'issue d'une synthèse des grands types de scénarios produits, il a été demandé à chaque sous-groupe d'identifier les mesures prioritaires pour s'orienter vers les scénarios qu'il jugeait les plus favorables ou, au contraire, pour contrer les évolutions jugées indésirables.

## ***Le caractère partenarial et participatif de la démarche***

Deux grandes visions de la prospective territoriale s'opposent. Tandis qu'à l'échelle locale, le caractère participatif des prospectives territoriales est fréquent, à des échelles régionales, la prospective est plutôt menée par des cabinets d'études et quelquefois accompagnée d'une phase ponctuelle de consultation. Rares sont les exercices où le caractère participatif est générique, au sens où il structure l'ensemble de la démarche, ainsi que nous avons tenté de le faire dans le cas du littoral du Languedoc-Roussillon.

### ***Illustration du caractère partenarial : les interactions avec le comité de pilotage***

En premier lieu, on peut noter que les porteurs de la démarche ont souhaité, dans le cadre de la collaboration avec le PUCA, s'ouvrir à des chercheurs et experts de façon à s'assurer d'un appui méthodologique et d'une pluralité de points de vue dans l'organisation. Toujours dans un souci d'ouverture, un comité de pilotage volontairement diversifié a été mis en place. Constitué d'une quinzaine de personnes (chercheurs, socioprofessionnels, élus, associations, État), il s'est réuni cinq fois en 18 mois : il a été en effet systématiquement mobilisé avant et après chaque atelier collectif. L'objectif était de discuter et d'amender les propositions du groupe-projet concernant les objectifs et les modalités de travail des ateliers. Les discussions ont porté sur les questions méthodologiques, les formes d'animation collective, l'identification des personnalités externes à inviter pour les tables rondes. Les débats ont été riches et fructueux.

Une grande partie des membres du comité ont assisté à tous les ateliers et, pour l'un des membres, spécialiste de prospective, l'implication a été telle qu'il a rejoint le groupe-projet à partir du quatrième atelier. Ainsi, aucune option d'organisation n'a été prise sans avoir été préalablement discutée, et tous les documents ont été relus et validés par les membres du comité. Outre ces réunions plénières, des interactions bilatérales ont souvent eu lieu avec les représentants de la DREAL et de la préfecture qui étaient porteurs de la démarche. L'intensité des interactions au sein du comité de pilotage accrédite la qualification de démarche partenariale. Néanmoins, à ce niveau, il

---

Ils ont été très bien accueillis et informés par la ville de Sète et, plus particulièrement, par le syndicat mixte du bassin de Thau et le Comité régional des pêches.



convient de noter la faible participation des représentants de la Région Languedoc-Roussillon. Celle-ci a été représentée à travers la participation, durant la première année, d'une chargée de mission de la Région au groupe-projet.

Témoignage du caractère positif des interactions, plusieurs des membres du comité de pilotage ont souhaité continuer à participer à la dynamique et émis le souhait de s'investir dans les projets plus opérationnels faisant suite à cette démarche.

## ***Exemple du caractère participatif : la coconstruction des macroscéarios par les participants***

Afin de stimuler la coconstruction, l'équipe-projet a choisi de confier l'élaboration des macroscéarios de synthèse concernant le littoral en 2050 aux participants. Un jeu de 18 cartes a été élaboré en ce sens, synthétisant les 18 microscesarios regroupés en cinq grandes composantes (cf. matrice représentée dans le graphique 1, ci-contre).

Il était demandé aux participants de débattre afin de déterminer collectivement le ou les macroscesarios qui leur semblaient cohérents. Il s'agissait concrètement de choisir une carte de chaque couleur, soit cinq cartes représentant les cinq composantes (ressources, structure productive, adaptation et innovation, aménagement et gouvernance) mentionnées dans la matrice. Les participants ont ainsi coconstruits 36 macroscesarios, souvent très proches, que l'équipe-projet a regroupés en une typologie de cinq macroscesarios (anticipation sociétale, déclin, eldorado technologique, croissance verte et relance par l'innovation). Enfin, l'équipe-projet a demandé aux participants de proposer les actions déterminantes, idoines pour la mise en œuvre de ces visions partagées. Ainsi, trois axes d'actions innovantes ont émergé des débats (amélioration / création de nouvelles structures de gouvernance et de territoires d'expérimentation, renforcement des actions d'éducation et de formation, promotion de l'innovation).

## ***Profil des participants***

Au total, les quatre ateliers de travail collectif ont réuni 213 participants, soit 141 personnes si on tient compte des doubles comptes (personnes ayant participé à plusieurs ateliers). La distribution des participants selon leur statut témoigne d'une représentation équilibrée des services de l'État, des collectivités locales et des organismes de recherche, chacun de ces collèges représentant environ 25 % des participants (sans double compte). La représentation des associations, bureaux d'études et socioprofessionnels est en revanche un peu plus faible (12 % à 15 %). Ces types d'acteurs, pourtant largement invités, sont en effet plus difficiles à mobiliser. Si on ôte les doubles comptes, 70 structures ont participé aux ateliers, avec en première ligne les organismes de recherche, les collectivités locales et les services de l'État, puis dans un deuxième groupe un peu moins fourni, les associations et bureaux d'études.



## Résultats de la démarche prospective

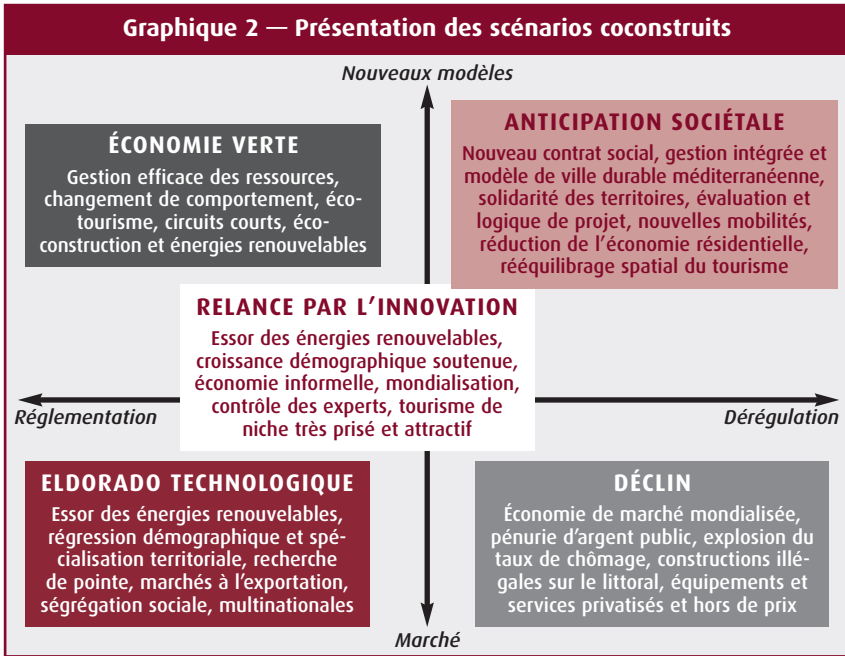
### Cinq scénarios clefs pour l'avenir du littoral Languedoc-Roussillon

L'ampleur des matériaux de travail (entrées thématiques, hypothèses, variables) et la répétition d'ateliers rassemblant un public très fourni ont permis une production véritablement très riche. Au total, 18 microscénarios ont été produits qui, après regroupement, ont été finalement rapportés à cinq macroscénarios dont la rédaction a ensuite été réalisée par l'équipe-projet : le déclin, la relance par l'innovation, l'eldorado technologique, l'économie verte et l'anticipation sociétale.

Pour la déclinaison opérationnelle de ces macroscénarios, les mesures et actions proposées par les participants se sont avérées relever de trois catégories : une entrée politique (la mise en place d'instances appropriées de gouvernance et la promotion de la logique de projet), une entrée sociale (la sensibilisation et la formation en vue de changer les pratiques) et une entrée technologique (le soutien et la promotion de l'innovation).

### Les apprentissages et les effets pour les participants

Afin d'évaluer l'apport pour les participants, une enquête en ligne a été proposée à la fin de l'ensemble des ateliers (38 réponses obtenues, soit un



taux de réponse globale de 27 %) <sup>17</sup> et des entretiens plus qualitatifs avec six personnes ont été réalisés pour discuter des résultats obtenus.

Le retour d'expérience des participants souligne une appréciation globale très positive, les quelques limites évoquées tenant surtout aux contraintes de temps et aux difficultés de convergence des points de vue à l'échelle des tables de travail. La quasi-totalité des participants ont eu le sentiment d'avoir pu exprimer leur point de vue, que les questions importantes ont pu être abordées et que le panel des participants à chaque table était équilibré. L'intérêt des participants s'est porté de façon relativement équilibrée sur le caractère participatif (26 %), prospectif (22 %), intersectoriel (19 %) de la démarche et, dans une moindre mesure, sur la définition et le thème du littoral (15 % et 14 %). On observe que les livrets distribués ont été majoritairement lus de façon attentive (75 %) et perçus positivement : très intéressants (33 %), intéressants (25 %) et agréables à lire (22 %). Enfin, 72 % des

17. Un *mail* d'information donnant l'adresse du site a été envoyé à tous les participants. Le questionnaire a été mis en ligne du 4 au 29 juin 2012. Des relances téléphoniques ont été réalisées la première semaine de mise en ligne auprès de tous les participants. Le questionnaire, volontairement très court, était structuré en quatre parties : avis sur l'organisation des ateliers, avis sur les documents produits, impacts et effets sur les pratiques de travail, suites à mettre en place. Il était demandé, en outre, le statut et le nom (non obligatoire) de la personne, les ateliers auxquels elle avait participé et les noms des personnes auxquelles il lui semblait utile que l'on envoie les documents produits. Enfin, une rubrique « Remarques libres », très peu utilisée, terminait le questionnaire.

participants ont apprécié les efforts effectués pour assurer la traçabilité des produits finaux par rapport aux apports collectifs des ateliers.

Concernant les acquis et apprentissages pour les participants, on peut noter en premier lieu que 76 % ont eu le sentiment d'avoir rencontré des personnes nouvelles. Ils sont plus de la moitié (54 %) à déclarer que la participation à cette démarche leur a apporté un regard différent dans le cadre de leur travail. C'est en particulier l'exercice de projection dans le temps et la pluralité des points de vue qui ont suscité le plus d'intérêt. Parmi les principaux apports de cette démarche, les participants soulignent qu'ils ont le sentiment d'avoir appris des choses, qu'ils ont élargi leur cercle de contacts professionnels et qu'ils pensent reproduire cette démarche dans le cadre de leur travail. Plusieurs participants ont évoqué l'envie de se former à la démarche prospective. Il est notable d'observer que 94 % des enquêtés ont discuté de cet exercice de prospective avec leur(s) collègue(s) de travail et qu'ils ont majoritairement (91 %) l'intention d'utiliser concrètement les connaissances produites dans le cadre de leur travail (23 % par rapport à l'aspect prospectif, 21 % par rapport à l'aspect participatif et 47 % par rapport aux deux dimensions).

À propos des suites à mettre en place (qui était une question ouverte non obligatoire), de multiples propositions ont été formulées (26 réponses sur 38). Sept des participants se sont déclarés intéressés pour contribuer et suivre la mise en place des mesures préconisées, tandis que deux proposent plutôt d'aider à détailler les scénarios ou d'approfondir les aspects sensibles. Les autres propositions portent sur la nécessité de faire une action spécifique de rendu aux élus, de maintenir un réseau de prospective à l'échelle régionale, d'être accompagné dans des démarches similaires à d'autres échelles ou transposées à d'autres thèmes. Dans tous les cas, ces propositions, et ces engagements pour certains, témoignent de l'intérêt qu'a suscité la démarche auprès des participants. Dans les remarques libres, quelques participants (cinq personnes) soulignent qu'il faut un changement de mentalité et la mise en œuvre effective de la GIZC... Ils souhaitent que ce travail soit utilisé pour définir une politique d'aménagement durable et soulignent le besoin de concrétiser la démarche auprès des acteurs territoriaux.

Le repas de travail avec six des participants ayant répondu à l'enquête a largement confirmé les résultats de l'enquête et mis l'accent sur l'ambition de la démarche par rapport aux contraintes de temps (à la fois pour l'organisation des ateliers dans la durée et pour le déroulement de ces ateliers sur une journée). Il a permis de préciser quelques points à partir du ressenti de ces personnes. Ainsi, des oppositions sont apparues dans certains sous-groupes entre les tenants d'une approche exploratoire et ceux recherchant plutôt des avis éclairés pour leur propre problématique. Il a confirmé la nécessité d'une diffusion large des résultats et de restitutions spécifiques en fonction des types d'acteurs, et en particulier auprès des élus. Des orientations pour la mise en œuvre des mesures ont aussi été identifiées à propos du tourisme de plein air. Ce secteur, dont l'importance économique pour le littoral est stratégique, est en effet confronté à de nouvelles contraintes d'aménagement du fait des

risques de submersion marine liés à la montée du niveau de la mer. Un atelier de prospective ciblé sur cette question est donc envisagé, afin de dresser des pistes pour établir une stratégie d'aménagement adaptée.



Ce retour réflexif sur la démarche de prospective participative relative au littoral du Languedoc-Roussillon à l'horizon 2050, témoigne de son intérêt tant du point de vue des résultats collectifs et des connaissances produites, que des acquis perçus individuellement par les participants. Elle témoigne ainsi positivement de la faisabilité d'un exercice participatif de prospective territoriale à l'échelle régionale. Cet exercice va sans doute stimuler d'autres exercices de ce type, il inspire déjà d'autres politiques d'aménagement (contribution à l'élaboration des futurs schémas régionaux climat-air-énergie et de cohérence écologique...), il bénéficie d'un écho à travers la démarche prospective nationale « Eau-Milieus-aquatiques et territoires durables 2030 » (Aqua 2030), via la production d'un *zoom* Languedoc-Roussillon.

Au-delà de l'intérêt de la démarche en elle-même, et des rencontres et échanges qu'elle a permis, son apport majeur réside dans ses propositions d'actions. En effet, au fil des séminaires, le besoin de stratégie, qui n'était pas inscrit initialement dans la démarche, s'est affirmé. La vision commune de futurs souhaitables ou non souhaitables a mobilisé les imaginaires des participants. Les propositions d'actions publiques et privées formulées sont en grande partie innovantes. Ainsi, on peut noter, ce qui est peu courant à cette échelle régionale, que cette initiative de prospective va être prolongée par une action pilotée par le SGAR (Secrétariat général pour les affaires régionales), le sous-préfet Littoral et la DREAL Languedoc-Roussillon, financée par la DATAR, pour opérationnaliser une partie des mesures identifiées dans le cadre du programme opérationnel FEDER (Fonds européen de développement régional) et du contrat de projets État-région 2014-2020.

Enfin, au sein du groupe-projet, les interactions et les apprentissages ont aussi été très féconds. Ils ont notamment permis, en continuité des discussions menées dans le cadre de l'atelier sur la gouvernance et la gestion des risques (atelier 3), d'obtenir le financement d'un projet de recherche-action, dans le cadre du programme LitEau (géré par le ministère français en charge du développement durable), sur la question des solidarités territoriales et des stratégies à mettre en place pour faciliter la résilience du littoral à la submersion marine. Ce projet sera l'occasion de revenir sur les questions d'aménagement du littoral discutées dans le cadre de la prospective, à l'échelle de deux sites pilotes locaux. ■